



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
HAUTE-SAVOIE  
COMMUNE DE JONZIER-EPAGNY  
(74520)

<b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b>	Feuillet n°2026 -
<b>Séance du 31 mars 2026</b>	
<b>Nature de l'acte :</b>	<b>Délibération n° 20260331 – 022</b>

L'an deux mil vingt-six, le trente et un mars, à 20H00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epagny, régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle de la Mairie.

**Présents :** Michel MERMIN, Rémi LAFOND, Virginie MOURIER, Vincent RONAT Anne EYCHENNE, Rafaëlle SIBIO, Vanessa GRANDJON NAVILLE, Margaux SCHAAR, Céline TARDY-RICHARD, Boris LABOURIER, Lionel TERRAIL, Julien SAUVAL et Téo EGIDO-PENALVER

**Procurations :** Hélène JOLY à Anne EYCHENNE et Aurélie BOUTEILLE à Rafaëlle SIBIO.

**Absentes excusées :** Hélène JOLY et Aurélie BOUTEILLE.

A été nommé secrétaire : Rémi LAFOND

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15
<b>Date de la convocation</b>		
26/03/2026		
Acte rendu exécutoire après télétransmission, le		
Publication le		
Les signatures suivent au registre		

**Objet : Travaux de sécurisation des Baraques – choix de l'entreprise :**

Dans le cadre du projet de sécurisation du hameau des Baraques, M. le Maire explique qu'il convient de choisir l'entreprise en charge de la création des trottoirs et du cheminement piétonnier.

M. le Maire propose de retenir la proposition de la société SER SEMINE pour un montant de 54 488.20 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des voix, 14 pour et une abstention (M. Boris LABOURIER),

**Article 1 :**

Approuve le projet de sécurisation du hameau des Baraques tels que proposé par la société SER SEMINE, pour un montant total de 54 488.20 € HT.

**Article 2 :**

Autorise M. le Maire ou son représentant à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme et certification du caractère exécutoire.

**Le Maire  
M. MERMIN**